

HARCELEMENT SEXUEL : STOP !

POUR LES PATRONS DU MAGASIN,

Plus les femmes résistent, plus elles les excitent.

Parce qu'elles ont dénoncé les pratiques de harcèlement sexuel de leurs patrons, deux salariées du magasin G20 de Montreuil sont convoquées à un entretien préalable de licenciement. Elles ont reçu des pressions pour démissionner, elles ont reçu des menaces de mort mais elles résistent et portent plainte.

Qu'est-ce que le harcèlement sexuel ?

- « *Je suis ton patron, je peux tout faire* »
- « *Est-ce que ton mari te fait bien l'amour ?* »
- « *Quelles sont les positions que tu fais avec ton mari ?* »
- « *Je vais de faire monter au ciel, tu ne vas pas regretter !* »
- « *Aucune femme ne m'a résisté, tu ne me résisteras pas non plus* »

Voilà la forme que prend le harcèlement sexuel au quotidien au G20. Les salariées ont eu le courage de dénoncer ces pratiques. Des collègues ont quitté leur emploi précédemment pour ne plus subir ces comportements.

INTERDISONS DEFINITIVEMENT LE HARCELEMENT AU G20 ET AILLEURS !

- Le harcèlement affaiblit psychologiquement la victime qui le subit : elle va au travail la peur au ventre et n'ose souvent pas en parler.
- La victime salariée est en position de faiblesse car l'employeur fait du chantage à l'emploi.
- Si elle porte plainte, elle se retrouve dans l'obligation de se justifier. N'aurait-elle pas provoqué son employeur ?

LA NOUVELLE LOI DOIT ETRE CLAIRE ET NE LAISSER AUCUN VIDE JURIDIQUE DE FAÇON A LEVER L'IMPUNITE QUI EXISTE POUR LES HARCELEURS.

NON A LA LOI DU SILENCE !

RASSEMBLEMENT

SAMEDI 23 JUIN 2012 à 10H

devant le magasin G20
au 1 place F. Mitterrand.
Métro : mairie de Montreuil

